



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juillet 2025

### **Bruno Retailleau, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, mobilisés pour renforcer la sécurité des agriculteurs et des exploitations**

Chaque année, plus de 15 000 atteintes aux biens sont recensées dans les exploitations agricoles : vols de matériel agricole, de cultures, d'animaux, dégradations, rodéos sauvages, rave-parties, etc. Ces actes sont inacceptables. Ils mettent directement en péril l'activité des agriculteurs et, au-delà, la souveraineté alimentaire de notre pays.

Face à ce constat, Bruno Retailleau, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire renforcent leur mobilisation. Plusieurs axes d'action sont d'ores et déjà engagés, avec un objectif clair : mieux prévenir, mieux protéger, mieux sanctionner.

#### ➤ **Un partenariat renforcé entre gendarmerie et monde agricole**

Le partenariat gendarmerie/agriculture sera renforcé par de nouvelles conventions départementales, comme celle signée aujourd'hui dans le Val-d'Oise, visant à lutter plus efficacement contre les rodéos et les dépôts sauvages.

#### ➤ **Faciliter le dépôt de plainte et améliorer l'information**

Dans les mois à venir, les deux ministères travailleront à simplifier le dépôt de plainte, notamment directement sur les exploitations agricoles. L'objectif est également de mieux informer les agriculteurs sur leurs droits et les recours existants, alors que beaucoup ne portent pas plainte aujourd'hui.

### **Contacts presse**

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv

➤ **Mieux tracer les matériels agricoles volés**

Les vols de matériel, en particulier les GPS embarqués, représentent un préjudice considérable. Les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur ont engagé un travail commun avec les constructeurs de matériel agricole pour améliorer la traçabilité de ces équipements et faciliter l'identification des réseaux de délinquance.

➤ **Vers une amélioration de l'indemnisation**

Un travail va être conduit avec les banques, assureurs et collectivités afin de mieux indemniser les agriculteurs victimes de dégradations massives (notamment suite à des rave-parties ou des rodéos), dont les pertes sont aujourd'hui difficilement prises en charge, même après dépôt de plainte.

➤ **Durcir les sanctions et mieux qualifier les infractions**

Des pistes législatives sont également à l'étude, notamment à travers la proposition de loi portée par le député Xavier Breton, créant un délit d'entrave aux activités agricoles en cas d'intrusion dans une exploitation. Cette mesure permettrait de combler un vide juridique. La ministre de l'Agriculture s'est engagée à l'expertiser avec le ministère de la Justice.

***« Ces atteintes régulières à l'encontre de nos agriculteurs ne sont pas seulement des délits : ce sont des attaques contre ceux qui nous nourrissent. Elles provoquent une détresse économique, mais aussi morale. Il est de notre responsabilité de protéger ceux qui défendent chaque jour notre souveraineté alimentaire. S'en prendre à un agriculteur, c'est s'en prendre à l'intérêt général. L'autorité ne s'arrête pas aux limites des métropoles : elle doit aussi être respectée dans les champs et dans les cours de ferme. » Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire***

## **Contact presse**

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv